

## Ambition Alternative pour un plan forêt-sylviculture et usages du bois sur le massif Pyrénéen.

### Contexte et historique de la rédaction d'une Ambition Alternative

Le collectif Touche pas à ma forêt - Pyrénées a constitué en juillet 2020 une commission de travail dénommée "Ambition Alternative" pour élaborer collectivement la rédaction d'un document dédié à une approche alternative de la filière bois. Ce travail est le fruit de bénévoles regroupant des professionnels des métiers du Bois et de la Forêt : débardeurs, débusqueurs, forestiers, agents forestiers de l'ONF, bucherons, scieurs, menuisiers, citoyens et élus.

**Cette version est un premier cadre amené à évoluer. Des compléments, précisions sont en préparation.**

### I / AMBITIONS AFFICHEES ET ORIENTATIONS POLITIQUES DU COLLECTIF

#### Rendre incontournable la multifonctionnalité des forêts. Pour ce faire, il convient :

- . **D'asseoir politiquement et durablement l'ONF** dans son rôle d'Institution Publique reconnue en lui redonnant un véritable statut d'Établissement Public
- . De stopper sa privatisation actuelle en recréant des postes publics de forestiers et en revalorisant les missions multifonctionnelles nécessaires à la préservation et à la surveillance des forêts et la gestion forestière de long terme,
- . De réengager une politique de recrutement de personnels de droit public consolidant la neutralité et la qualité du service forestier public.
- . De redonner une véritable ambition à l'Établissement

#### Redéfinir de nouveaux usages du bois

- . Pour séquestrer du carbone et remplacer le tout pétrole ou composite en ameublement,
- . Valider une démarche évolutive de progrès qui intégrera la réponse aux enjeux écologiques, climatiques puis sociaux et économiques.

#### Augmenter la part de forêts en libre évolution

- . En s'appuyant sur les sites de vieilles forêts et renforcer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion courante des forêts (laisser plus de gros et très gros bois, plus de bois morts sur pied et au sol)

### POUR CE FAIRE NOUS DEMANDONS

#### 1.1. Une démocratie plurielle proche du terrain

Aujourd'hui les principales instances publiques décisionnaires en matière d'écologie sont les communes, les communautés de communes, les PETR, les PNR, les départements, la région, l'État et le Comité de Massif Pyrénéen.

De fait des places sont à donner aux habitants, aux associations, aux professionnels aux côtés de ces institutions pour **créer des comités de bassin de la forêt qui seront les instances de concertation** pour répondre aux besoins écologiques, sociaux et d'usages du bois

Ces comités de bassin de la forêt identifieront les connaissances et savoirs par vallée avec l'ensemble des acteurs, représentés par des collègues de citoyens, d'élus, de professionnels, d'associatifs, de syndicats..., et définiront collectivement les orientations politiques adaptées à leurs contextes.

#### 1.2. Une écologie et une biodiversité discutée, expliquée, mise en pratique :

- . Favoriser l'organisation de lieux de rencontres publics pour de la **formations sur la biodiversité et le rôle des forêts**,
- . Replacer le **respect du fonctionnement naturel des écosystèmes forestiers** au centre de la conduite des forêts.
- . **Accompagner les propriétaires publics comme privés** sur les questions de biodiversité et la nécessité de préservation des vieilles forêts en libre évolution
- . Augmenter la part des gros arbres morts au sol et sur pied et des très gros arbres vivants.
- . Favoriser la régénération et la sylviculture naturelle respectueuse des écosystèmes forestiers et de la sylvigénèse.
- . Ceci serait de nature à répondre aux enjeux d'érosion de biodiversité et de changement climatique.



### 1.3. Un progrès social attaché au réel

- . Identifier les **revalorisations salariales et de carrières** des métiers du bois et de la forêt pour revaloriser ces métiers par une meilleure rémunération de ces travailleurs
- . Évaluer la **création de régies publiques de bûcherons, de débusqueurs à chevaux, débardeurs** pour former et asseoir ces métiers et consolider des postes de travail dans le milieu rural.
- . Favoriser la **pluriactivité entre l'agro pastoralisme, le tourisme et les métiers de la forêt**

### 1.4. Les Collectivités publiques sollicitées

- . **Ré-ouvrir et renforcer des sections de formation à la forêt et au bois** dans les lycées techniques.
- . Introduire dans les SCOT, les plans intercommunaux locaux d'urbanisme, les trames vertes, le respect de la biodiversité et la séquestration du carbone
- . De même pour les plans locaux d'urbanisme intercommunaux et tout document d'urbanisme.
- . **Évaluer la commande publique** afin de planifier les volumes et les besoins
- . Renforcer la filière en place et la développer en créant une commande publique d'ameublement
- . Identifier les projets de sites de construction en bois construction sur tous les PETR( prospective)
- . Ce cadre prospectif sera mis en place pour 5 ans par plan renouvelable.
- . Articuler les métiers du tourisme en valorisant les naturels communs.
- . Articuler la promotion des retours d'expériences

### 1.5. Les filières des métiers du bois et des forêts réinvesties

- . Identifier une **démarche alternative en circuit court**
- . **Développer le débusquage/débardage** qui respecte les milieux naturels et les paysages
- . **Identifier les besoins matériels et humains** de la filière et quantifier ses besoins
- . Travailler avec le CRITT
- . **Promouvoir par des salons les métiers du bois et de la forêt, l'écoconstruction et l'ameublement fabriqué dans les Pyrénées**
- . **Réaliser des annuaires professionnels et des métiers du bois et de la forêt**
- . Assumer un cadre de formation pour rendre la commande publique et privée possible avec des prescriptions des architectes pour la construction en bois.

### 1.6. Une évolution vers la multifonctionnalité ou gestion intégrative des forêts

La **conduite des forêts** oriente les massifs forestiers vers différentes fonctions réalisées en simultanées comme **accueillir du public** (ceinture verte de grands villes), **sécuriser des phénomènes d'érosion** (éboulements, avalanches, dunes littorales ...), produire du bois ( bois d'œuvre, bois d'industrie, bois de feu ), de favoriser **les loisirs et activités sociales** ( chasse, cueillette de champignon, randonnée, etc.) , les **études scientifiques** ( réserve biologique) , etc... C'est le principe de la multifonctionnalité attribuée aux forêts françaises ou gestion intégrative des forêts.

Dans le cadre du réchauffement climatique, du maintien des paysages et des couverts forestiers, de la diversité dendrologique des forêts les pratiques classiques de **silviculture** qui s'appuient sur des régénérations naturelles « en continue » seront à identifier et à privilégier face au modèle industriel (plantations mono spécifiques et coupes rases, dessouchage, travail du sol, amendements etc..).

## 2. PRESENTATION DE L' ARCHITECTURE D'UNE FILIERE BOIS LOCALE

### 2.1. Les forêts publiques communales pyrénéennes, une réalité géographique et politique

En France métropolitaine, la forêt publique représente 25 % de la surface forestière constituée des forêts domaniales de l'État (1 700 000 ha), et des forêts de collectivités (communes essentiellement). Ces dernières représentent 2 900 000 ha soit 63% de la surface forestière publique pour 15.000 communes environ (ONF 2021).

La forêt recouvre dans les Pyrénées 755.000 ha dont 50 % de forêt publique soit 377.500 ha, parmi lesquelles environ 400 forêts communales ou de collectivités, ce qui représente une forte capacité d'agir.



## 2.2. Pour une sylviculture douce :

Les pratiques d'une sylviculture douce des forêts consistent à maintenir un couvert forestier permanent en effectuant des prélèvements permettant l'amélioration du peuplement en place pour favoriser les usages du bois dans le respect des écosystèmes forestiers. Dans ce modèle de sylviculture, la régénération naturelle est favorisée, limitant les coupes rases. Les interventions en forêts nécessitent de développer de bonnes qualités d'observation et de connaissance de l'écosystème forestier notamment la préservation des bois morts sur pied et au sol mais pas que.... Cette sylviculture entraîne des interventions plus fréquentes et donc une activité plus régulière.

L'abattage directionnel des bois est un préalable ainsi que de bonnes bases en débusquage des bois en traction animale. La coopération débusquage traction animale/ débardage thermique est recherchée. Le recours à des engins thermique légers est requis pour préserver les sols.

**Le tri du bois d'œuvre est poussé** pour une meilleure valorisation économique en circuit local, régional... La gestion douce des forêts a un intérêt à la fois social (activités plus soutenue), écologique (préservation du sol et équilibre de l'écosystème forestier, du paysage et du climat) et économique (revenus plus régulier).

## 2.3. Une sylviculture de proximité et à taille humaine : un exemple de terrain en Haute Garonne

Le département de la Haute-Garonne a créé en 1992 une aide financière forestière sous la forme d'une subvention de 50% du coût de **travaux forestiers d'investissement** pour des surfaces de chantier inférieure à 4.00 ha. Cette aide a été mise en place pour pallier le vide des aides publiques forestières classiques au niveau régional, national et européen puisque pour pouvoir bénéficier d'une aide de ces institutions, il faut avoir un chantier supérieur à 4.00 ha et souvent supérieur à 10.00 ha. Depuis 2017, cette subvention du Conseil Départemental aide aussi à 50 % le coût du débusquage des bois en traction animale sur les chantiers d'exploitation forestière où est utilisée cette pratique respectueuse des sols forestiers.

## 2.4. Exploitation bois façonné bord de route et affouage communal : un exemple local :

Depuis 12-15 ans il existe sur des Communes forestières du Comminges un mode original d'exploitation forestière qui associe à la fois la Commune en tant que propriétaire et décideur politique et l'ONF en tant que gestionnaire. Cette pratique d'exploitation dite « **exploitation en bois façonné et vente bord de route** » permet la vente du bois d'œuvre en petits lots triés et la cession à la commune du bois de feu via la procédure de l'affouage.

Les communes forestières concernées sont principalement des communes du piémont dont les forêts communales ont des surfaces de 20 à 300 ha en moyenne et sont équipés en desserte et place de dépôt des bois. Le tri des bois est réalisé sur la coupe et la vente est réalisée « bord de route » en lots triés par essences et par catégories. **Le tri des bois exige un véritable savoir-faire** sur les qualités des essences locales et du marché local/et ou régional. Le tri des bois oriente les possibilités d'achat de proximité. Ainsi il est à la fois technique et politique.

Les lots de bois d'œuvre constitués peuvent aller de quelques m<sup>3</sup> à plusieurs dizaines de m<sup>3</sup>. Le bois de feu est délivré à la Commune en stère bord de route sous forme de lots. ... Les lots de bois d'œuvre constitués sont achetés principalement par des scieurs locaux et/ou régionaux voire parfois des artisans de proximité.

## 2.5. Débusquage cheval en coopération avec le débardage par des tracteurs forestiers pour la protection du sol et des paysages :

### L'enjeu du sol forestier

Pour les multiples fonctions écosystémiques qu'il assure le sol est considéré de nos jours comme un patrimoine essentiel pour l'humanité. Il constitue une ressource non renouvelable à notre échelle de temps. Les exploitations forestières utilisant des engins de plusieurs tonnes peuvent conduire à un tassement et une érosion altérant les caractéristiques physico-chimiques des sols. Les techniques de remise en état des sols sont coûteuses et au final peu efficaces car les sols dégradés mettront énormément de temps pour se rapprocher de leur structure originelle.

### L'exploitation en traction animale

Loin de cette image folklorique ou d'une activité issue d'un passé révolu, le débusquage à cheval s'inscrit désormais dans une logique d'exploitation forestière alternative de gestion forestière moderne assise sur le long terme. En effet dans le contexte incertain du changement climatique, les forêts auront plus que jamais besoin de sols intacts.

### Intérêts de la traction animale associée au débardage thermique en milieu forestier

- .elle provoque moins de dégâts majeurs
- .elle limite considérablement les dégâts aux arbres et sous-bois ;



- .elle permet d'accéder à des zones exploitées non accessibles aux engins forestiers ;
- .elle autorise l'exploitation quand les conditions météorologiques sont défavorables
- .elle est économiquement intéressante dans les éclaircies de « petits bois » ;
- .elle limite les émissions de carbone
- .elle évite les nuisances sonores et permet de laisser découvrir au public une exploitation plus « respectueuse de la nature »

Dans cette configuration de coopération le tracteur est utilisé pour amener les bois sur le quai de chargement.

### Une utilité sociale à considérer

Le débusquage à cheval s'inscrit dans une logique dépassant celle d'une simple activité économique. C'est une activité assurant la promotion d'un mode de développement solidaire et de mutualisation, renforçant le lien social entre les différents professionnels mais aussi entre les propriétaires, gestionnaires forestiers et citoyens, produisant des richesses et surtout évitant des coûts indirects à la société, elle permet de porter certaines valeurs reconnues d'intérêt général.

## 2.6. Niveau d'Organisation des ventes de bois façonnés : département, plus locale

Dans l'optique d'une **valorisation économique en bois d'œuvre local** et de la **diversité des essences** à destination des diverses professions travaillant le bois il conviendrait d'organiser périodiquement des ventes de bois façonnés locales en tenant compte de la configuration du territoire, des forêts équipées (+ du maillage des scieries actuelles ?) de façon à ce que la diversité des métiers du bois ( menuisier ,charpentier , ébéniste...) puisse s'approvisionner localement. C'est donc un choix d'orientation politique à décider collectivement pour une mise en place qui implique une **Volonté Territoriale et une conscientisation des différents protagonistes ( Communes, Communauté de communes, PETR, ONF, CRPF, PNR, Chambre des métiers ...)** qui peuvent s'impliquer.

## 2.7. Regroupements de communes pour alimenter une plateforme de stockage

Dans le cadre d'une volonté politique de valorisation du bois local il faut penser à l'approvisionnement d'une plateforme de stockage. Cela peut s'inventer à l'échelle d'une CC avec le regroupement de communes .il s'agit alors à la fois d'un choix politique, d'un choix culturel et d'une Identité Forestière Pyrénéenne à valoriser...cependant ce dernier choix dépend beaucoup de tout ce qui précède...

## 2.8. Un outil alternatif au service des besoins de la filière locale et paysanne : "Le local à bois".

**L'atelier bois en gestation Thomas et Mona** Ateliers coopératifs de stockage, de séchage et de transformation du bois  
Le Local à bois, un projet coopératif afin de promouvoir l'utilisation, la transformation et la distribution du bois local avec:

- 1- une unité de séchage de bois local
- 2- un atelier de production de menuiseries/ébénisterie
- 3- un magasin de vente au détail
- 4- un dépôt-vente pour d'autres fournisseurs
- 5- un annuaire des artisans utilisant du bois local.
- 6- un atelier ouvert de menuiserie/ébénisterie pour les professionnels et les particuliers.
- 7- Former les professionnels et les particuliers aux savoirs-faire autour du bois, depuis la gestion des forêts, en passant par l'abattage, le débardage, le sciage, le séchage, l'utilisation du bois en charpente, menuiserie, ébénisterie...
- 8- Créer des espaces d'ateliers complémentaires : art, charpente, métallerie, électricité, ...
- 9- Créer une unité de développement : démarchage et conception auprès des collectivités et des entreprises locales pour l'entretien et la rénovation des bâtiments et du mobilier urbain avec des solutions locales.

L'utilisation de bois local est une façon d'améliorer le bilan carbone du territoire en le stockant et en limitant le transport du bois, pertinent dans le contexte mondial du changement climatique. Ce projet vise à créer et à pérenniser des métiers utiles sur le territoire, à garder et à transmettre les savoirs-faire des professionnels et des sachant, à offrir des solutions de qualité en favorisant les liens sociaux et culturels.

L'idée est d'en faire un site de référence, moteur dans la promotion et l'utilisation de bois local, avec des professionnels, des formations, et du conseil. L'ensemble des professions du bois ne serait pas sur place en permanence, mais des liens tissés permettraient de les faire intervenir lors de formations ou de travailler sur des chantiers démarchés par la structure pour l'utilisation locale du bois local.



## 2.9. Forêt Art et Culture : comment revaloriser les bois locaux ?

Les forêts des Pyrénées sont principalement des Hêtraie-Sapinières en montagne ou sur le piémont des Chênaies mélangées composées d'essences diverses telles que les chênes rouvre , pédonculé et pubescent , le hêtre, le frêne, le merisier et divers autres feuillus

. L'on retrouve la pluralité de ces essences dans la diversité des besoins et usages locaux inventés au fil des siècles par les communautés paysannes , les menuisiers , les ébénistes ... Ainsi l'on peut citer : Hêtre et bois de feu ; Sapin, menuiserie et charpente ; Chêne : charpente, menuiserie... ; Châtaignier, charpente et menuiserie, ...etc.

Or depuis une vingtaine d'années certaines de ces essences ont perdu de leur attractivité... c'est le cas du merisier par exemple qui était encore très recherché dans les années 90 dans le Comminges où des vente spécifiques ONF étaient proposées sur cette essence. Les acheteurs ont été principalement des scieurs locaux ou régionaux mais aussi des artisans ou fabricant de meubles locaux. Les prix d'achats ont varié de 200 à 450 €/m<sup>3</sup> (€ 2020) avec un prix moyen de 331 €/m<sup>3</sup>. Aujourd'hui le merisier se vend 45 €/m<sup>3</sup> quand il ne part pas à la papèterie de St Gaudens ou en Bois-Énergie. Pourquoi une telle déchéance de cette essence de qualité aux meubles appréciés depuis plusieurs générations ? Se pose la question de comment relancer une telle possibilité offerte par les forêts locales ?

### Un exemple local de revalorisation des bois locaux avec 2 enjeux :

**L'enjeu de la connaissance et des savoir-faire :** L'association L'Ostau deu Mòble Bearnés (reconnue d'intérêt général) dans la Pyrénées Atlantique montre depuis une dizaine d'années la possibilité d'utiliser toutes les essences locales sous de nouvelles lignes artistiques, esthétique avec de nouvelles définitions d'usages domestique. L'association a été créée en 2005 par des ébénistes et des particuliers autour du meuble béarnais et des métiers associés.

**L'enjeu de la culture et de l'éducation.** Le meuble est souvent par les savoir-faire qu'il occasionne, le témoin, d'un milieu social et de son mode de vie ,d'une mode de la société aussi ... Le Béarn a lui aussi dans son histoire été raconté par son mobilier au travers de ses différentes époques. Plusieurs « coins » du Béarn développeront leur propre style. C'est dans ce contexte que la promotion du meuble béarnais est devenue une priorité pour une poignée d'artisans et d'amateurs de mobilier.

## 2.10 Une ambition pyrénéenne ancrée dans les forêts, les pâturages et les paysages...

La montagne des Pyrénées et son piémont sont connus depuis des décennies et des décennies comme un pays aux multiples élevages fermiers : vaches, veaux sous la mère, moutons et chevaux... En effet l'on voit souvent, par exemple, des chevaux pâturer sur les collines du piémont en hiver puis sur les estives en été. Ainsi ces troupeaux de chevaux ont un côté apaisant dans le paysage et dans les campagnes qu'ils contribuent, à leur façon, à humaniser et à entretenir....

Parallèlement l'ensemble de la montagne et du piémont voit ses terres agricoles et pâturages abandonnés progressivement depuis la fin de la seconde guerre mondiale (à minima) par l'agriculture de montagne mais aussi celle de piémont et la forêt les coloniser par simple dynamique naturelle. De fait le paysage se ferme progressivement depuis la montagne en descendant et cela depuis de nombreuses décennies.

Au vu de cette situation de fermeture du paysage et du contexte de protection des sols forestiers lors des exploitations forestières décrites ci-dessus l'on peut se poser la question suivante :

pourquoi ne pas envisager une culture plus douce des forêts via les chevaux...

pourquoi alors ne pas envisager de réintroduire des chevaux et des meneurs-es dans les forêts par le biais d'une volonté politique de formation en traction animale sur les Pyrénées

ce qui permettrait d'augmenter le nombre de chevaux dans les pâturages et d'avoir un rôle sur le paysage, de freiner voire de réouvrir des pâturages abandonnés et un rôle sur l'agriculture avec de nouveaux prés de fauche mais aussi de (re)penser le sujet de la forêt « nature / culture »

de son exploitation "douce" / industrielle,

en la voyant autrement que comme une simple ressource économique ?

de donner une image à la montagne des Pyrénées associant forêt, paysage, agriculture, protection des milieux,

Communautés humaines...

